



# CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 20 mars 2026*

## Liste des délibérations

### **Délibération 2026-01-01** Élection du Maire

A l'issue du vote M ROUSSILLAT Franck ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Délibération 2026-01-02** Détermination du nombre de siège d'adjoints

Monsieur Le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'à la suite des élections du 15 mars 2026 et de l'installation du nouveau Conseil Municipal, il convient de fixer le nombre des Adjoints au Maire à élire. Ce nombre ne devant toutefois pas dépasser 4 quatre selon l'article L2122-2 du CGCT.

Les membres du conseil municipal fixe à 3 le nombres d'adjoints à élire

Vote à l'unanimité des membres présents :

### **Délibération 2026-01-03** Élection des Adjoints

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des adjoints au maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a mis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

### **Élection des adjoints**

La liste de Monsieur MAGANA Antoine élu

**1<sup>er</sup> Adjoint** : MAGANA Antoine

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : Viviane DUPEUX

**3<sup>ème</sup> Adjoint** : Sébastien BIDOUE

### **Délibération 2026-01-04** Fixation des indemnités de Maire et Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L21232-20 et suivants,

Le Conseil Municipal fixe les taux comme ciuit à compter du 21 mars 2026 décide à l'unanimité des membres présents, à compter du 20 mars 2026

- que Monsieur le Maire percevra l'indemnité de fonction au taux de 36.20% de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique.

- que les Adjoints percevront les indemnités de fonction au taux de 9.05% de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique.

	<b>Maire</b>	<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>
<b>Indemnités en %</b>	36.20%	9.05 %	9.05 %	9.05 %

### **Délibération 2026-01-05** Désignations de délégués dans les organismes extérieurs

Vu le code général des collectivités territoriales

Délégués communauté d'agglomération du grand gueret

Titulaire Franck ROUSSILLAT Suppléant : Antoine MAGANA

Délégués au syndicat électrification st vaury et énergie st vaury/dun le palestel

Titulaires : Viviane DUPEUX – Anthony RAPIN

Suppléants : Cyrille CLEMENCON- Oriane SCHMITT

Délégués au (s.d.i.c 23) syndicat départemental pour le développement de l'informatique communale

Titulaire : Cyrille BERTRAND Suppléant : Oriane SCHMITT

Délégués a evolis 23

Titulaire : Viviane DUPEUX Suppléant : Catherine PERUCKI

Délégués au sivu (syndicat intercommunal a vocation unique) (repas a domicile)

titulaire : nathalie Mauze Suppléant : catherine PERUCKI

Délégués au conseil d'exploitation eau potable et assainissement

Titulaire : Antoine MAGANA Suppléant : Catherine PERUCKI

Délégués au comité national pour le personnel des collectivités territoriales (cnas)

Titulaire : Viviane DUPEUX Suppléant : Sébastien BIDOU

**Délibération 2026-01-06** Constitution des commissions

Considérant la nécessité d'organiser les travaux au conseil municipal au sein de commissions,

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de créer les commissions suivantes :

**Commission finances**

Antoine MAGANA, Viviane DUPEUX, Sébastien BIDOU, Véronique MALLET, Jean-Sébastien MALLET, Nathalie MAUZE, Cyrille BERTRAND, Fabrice ALGIERI

**Commission travaux**

Cyrille BERTRAND, Oriane SCHMITT, Fabrice ALGIERI, Anthony RAPIN

**Commission école/enfance/famille**

Sébastien BIDOU, Catherine PERUCKI, Camille NATUREL

**Commission culture/associations**

Viviane DUPEUX, Sébastien BIDOU, Véronique MALLET, Catherine PERUCKI, Sandrine DECHELLE, Cyrille BERTRAND

**Commission communication**

Antoine MAGANA, Viviane DUPEUX, Sandrine DECHELLE, Oriane SCHMITT, Camille NATUREL

**Commission développement local/vitalité attractivité/logements**

Antoine MAGANA, Viviane DUPEUX, Jean Sébastien MALLET, Sandrine DECHELLE

